

Au fil de Deaux...

Mai—Juin—Juillet—Aout 2010

Edito

Nous voici en fin de période de vacances ou de repos pour les plus chanceux d'entre-nous. Je n'oublie pas pour autant ceux qui n'y ont pas encore goûté, pour des raisons de travail, de santé ou de difficulté économique.

J'adresse mes vœux de persévérance et d'assiduité à tous les étudiants pour atteindre des résultats bien mérités, indispensables pour l'avenir.

Pendant ce temps le Conseil Municipal n'a pas cessé de suivre des activités indispensables pour préparer l'avenir de la Commune.

A la lecture des pages de ce numéro, je vous laisse découvrir les différents articles des élus en charge des différentes commissions du conseil Municipal.

En guise de conclusion, je rappelle à votre souvenir le traditionnel repas de l'amitié et les animations qui s'y associent, agréable moment de rencontre et d'échange pour tous les habitants, parents et amis de notre commune.

Rendez-vous donc au foyer communal le samedi 04 septembre 2010 !

Sommaire

- Deaux pratique
- Etat civil
- Agrandissement école
- Colombarium
- A E U
- Aménagement mini-stade
- Aérodrome
- Fête de l'amitié
- Concours photo
- Actualité des associations
- Rentrée des classes

Mairie de Deaux

Heures d'ouverture :

Lundi	14h00 à 18h00
Mardi	9h30 à 13h00
Jeudi	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00

Tél : 04 66 83 60 83

Fax : 04 66 83 25 94

E-mail : mairie.deaux@orange.fr

Communauté de communes de la Région de Vézénobres

Tél : 04 66 83 88 64

Fax : 04 66 83 68 76

Office de Tourisme

Tél : 04 66 83 62 02

Horaires déchetterie

A partir du 1er avril, identique hiver et été :

Mardi	9 h à 12 h	
Mercredi	9 h à 12 h	14 h à 17 h
Samedi	9 h à 12 h	14 h à 17 h

Ramassage des ordures ménagères

Le lundi et le vendredi

Ramassage des emballages

(poubelle bleue)

Le mercredi

Boulangier ambulant

« Thiesset »: 04 66 83 71 61

Du lundi au samedi, sauf le mercredi

Epicerie ambulante

«Thierry chez vous» 04 66 60 60 58 - 06 87 79 14 03

Le samedi matin,

Numéro utiles

Gendarmerie : 04 66 83 50 37

Urgence : 112

Samu : 15

Pompier : 18

Centre antipoison : 04 67 63 24 01

SPA (animaux errants) : appeler la mairie

Radio Bleu Gard Lozère 90.2—91.6

Évènements météorologiques

ETAT CIVIL :

Naissances :

- **Quetzali-Luna BYAR SALAZAR**
née à Alès le 26 mai 2010

- **Mathéo BIHAIS**
né à Alès le 6 juillet 2010

- **Enahé LEONETTI**
né à Alès le 20 juillet 2010

Mariages :

- **Frédéric BRUNEL** et **Sylvie MENIS**
mariés le 26 juin 2010

- **Frédéric CHAMBOREDON** et **Julie BONNEMAYRE**
mariés le 3 juillet 2010

Décès :

- **Anastasie RICHARD** veuve **BEAU**
décédée le 25 avril 2010 à Alès

Prochaines Réalisations

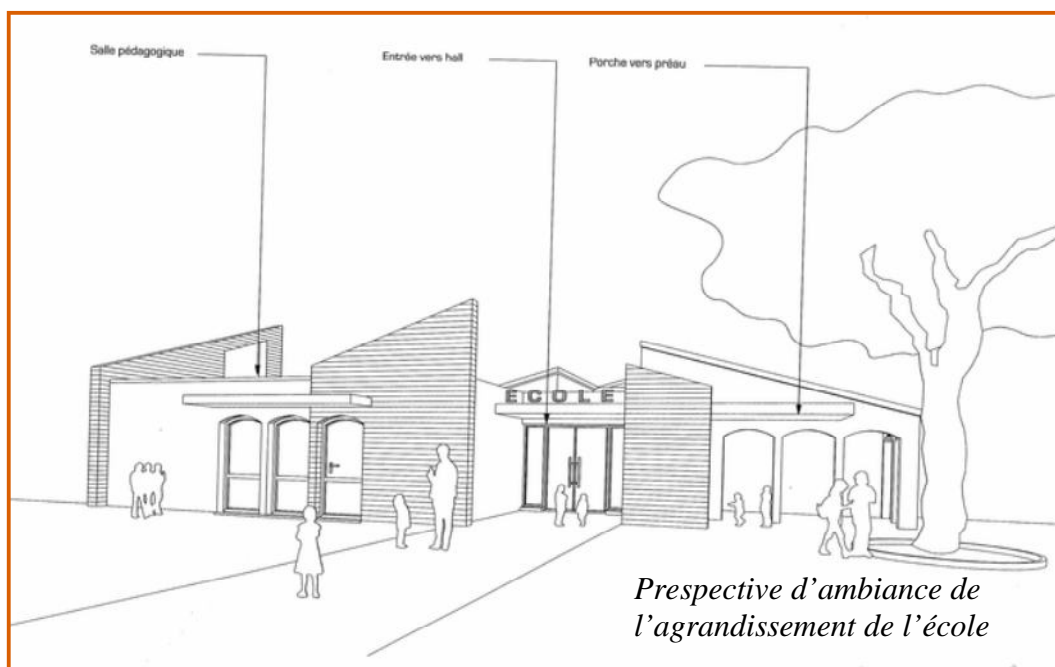
Agrandissement de l'école

Le projet est en bonne voie, même si nous n'avons pas obtenu de subvention de l'état pour alléger le coût de la construction.

Seul le Conseil Général nous a accordé une subvention de 20 000 € hors taxe.

Le permis de construire sera déposé début septembre par notre architecte, Monsieur Nicolas LOURD.

Après son obtention un appel d'offres sera lancé auprès des entreprises pour la réalisation des travaux estimés à 240 000 € hors taxe.



Aménagement du mini-stade

Dans un souci d'esthétique et de sécurité l'aire sera définie par une clôture coté de la rue des écoles et coté foyer.

Une haie végétale séparative est à l'étude sur le côté mitoyen.

Nous verrons par la suite différents projets pour faire évoluer cet espace de vie au centre de notre village.

COLUMBARIUM

Après étude des différentes propositions des marbriers et fournisseurs de columbarium, les conseils municipaux de Ners et Deaux ont choisi l'entreprise CARLE de Bagard pour un devis de **fourniture et d'installation d'un monument de douze cases, tout en granit gris du Tarn et s'élevant à la somme de 5630 €**

Cette somme sera amortie en totalité par le prix des concessions consenties aux familles qui en feront la demande.

Les travaux d'installation sur notre commune débuteront courant Septembre 2010.

A E U

Approche Environnementale de l'Urbanisme :

Notre projet avance – Quatre cabinets d'études ont répondu à notre appel d'offres – Après examen des propositions le Conseil Municipal a retenu le cabinet ECOVIA-ARCHISTEM de MONTPELLIER.

La première étape de la mission qui consiste en la réalisation d'un état des lieux de l'environnement (diagnostic de notre village) se fera en concertation avec le conseil municipal et débutera après les vacances.

DEAUX doit-il devenir...

1^{er} EPISODE

Notre petit village, au travers de la CCRV (Communauté de Communes de la Région de Vézénobres) envisageait la construction d'un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) avec la création d'une soixantaine d'emplois, ce qui n'est pas négligeable par les temps qui courent.

Pour la création de ce projet, nous avons obtenu **absolument toutes** les autorisations nécessaires des commissions obligatoires (sécurité, handicapés, sanitaires,...) ainsi que l'autorisation de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) puisque notre établissement devait se situer à proximité d'un aérodrome.

Par ailleurs, nous avons obtenu la délivrance d'un permis de construire soumis à la validation du Préfet. Il est à noter que ce permis de construire n'a pas été dénoncé pendant le délai légal de 2 mois.

D'autre part, nous avons gagné un procès devant le tribunal administratif intenté par une entreprise voisine du futur établissement.

DONC, tout allait pour le mieux.

Nous n'avions pas pensé, à cette époque, qu'un organisme sous la tutelle de l'Etat (du Préfet et du sous-préfet), la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sociales et Sanitaires) allait revenir sur sa décision de février 2008 et nous refuser une subvention de fonctionnement qui nous permettait l'embauche du personnel nécessaire à l'ouverture de la maison de retraite.

EH OUI ! Sous la pression du sous-préfet une table ronde était organisée avec le Président de la CCRV, au cours de laquelle la Mairie de DEAUX a été **écartée**. A l'issue de cette table ronde, nous apprenions que le sous-préfet bloquerait et ne nous délivrerait **jamais** cette subvention de fonctionnement en raison de la proximité de l'aérodrome. Malgré plusieurs relances par écrit et verbales, il n'a pas daigné nous répondre.

La soixantaine d'emplois n'était donc pas créée.

2^e EPISODE

Ensuite, nous recevions en Mairie, un nouveau projet de PEB (Plan d'Exposition au Bruit) en raison de la proximité de l'aérodrome.

Nous enregistrons actuellement un maximum de 10 000 mouvements d'aéronefs (avions ou autres) par an, le PEB proposé prévoit 31 000 mouvements.

Cherchez l'erreur !!! Que nous cache-t-on ?

A la suite de nos questions, le sous-préfet nous répondait que ce PEB permettrait de protéger les futures habitations dans cette zone.

Il fait totalement abstraction des habitations déjà existantes soit les $\frac{3}{4}$ des maisons du village, et de la perte d'environ 30 % de la valeur de ces biens. Il faut noter que ces habitations ont été légalement autorisées par les administrations de l'Etat compétentes et reconnues.

En effet, nous sommes tout à fait d'accord, il faut protéger les futurs habitants de ces zones ; nous estimons que pour cela, il existe les POS et les PLU (Plans d'Urbanisme) pour interdire les constructions dans ces zones.

Là encore nous avons écrit au sous-préfet et toujours pas de réponse !

...qu'un **AERODROME ?**

3^e EPISODE

A la demande du sous-préfet, la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) nous propose, ainsi qu'aux associations de riverains, l'élaboration d'une charte de bonne conduite pour le fonctionnement de l'aérodrome.

Nous acceptons, donc, d'assister à ces réunions avec un maximum de vigilance compte tenu qu'il existe déjà une réglementation qui est très loin d'être respectée.

Vous pouvez le constater chaque semaine !!!

Dès les premières séances, nous avons dit qu'avant de rédiger une charte, il était impératif d'établir un état des lieux et prévoir les garanties d'application de cette nouvelle charte, ainsi que les sanctions à prendre envers les contrevenants car il est bien évident qu'une charte ne sert à rien si elle n'est pas respectée. Dans un 1^{er} temps, le sous-préfet nous a répondu que l'on n'était pas obligé de participer à l'élaboration de cette charte :

Sympa...NON ?? Très démocratique !!!

Il a ensuite accepté que l'on demande un état des lieux.

Nous constatons, au fil des séances, que cette charte n'avance pas et que rien de concret ne se réalise.

Si nous n'obtenons rien de concret sur les garanties d'application de cette charte et les sanctions pour les infractions,

nous ne la signerons pas et ne la cautionnerons pas.

La CCI envisage d'organiser une réunion publique, courant septembre, pour les populations des villages concernés par les nuisances.

***SI VOUS NE VOULEZ PLUS
DE NUISANCES SONORES LIEES A L'AERODROME,***

***SI VOUS NE VOULEZ PAS
QUE VOS BIENS SE DEPRECIENT,***

***SI VOUS NE VOULEZ PAS
QU'UN AERONEF RISQUE DE S'ECRASER
SUR LE TOIT DE VOTRE MAISON,***

***N'HESITEZ PAS
A NOUS CONTACTER ET A VENIR MANIFESTER
VOTRE MECONTENTEMENT
LORS DE
LA REUNION PUBLIQUE.***

Concours Photo

Sur le thème « Arbres remarquables, flore et faune de notre campagne », le concours photo 2010 a rencontré un vif succès.

Des photos de qualité dans la catégorie « adulte » avec 34 photos proposées par 11 participants. Des photos qui n'avaient rien à envier aux photos des adultes pour la catégorie « enfant » avec 17 photos proposées par 6 participants.

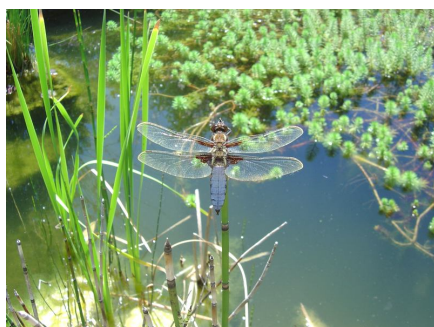
Vous avez été 103 à voter afin de sélectionner les meilleures photos de chaque catégorie et vous avez préféré :

Dans la catégorie « enfant » :

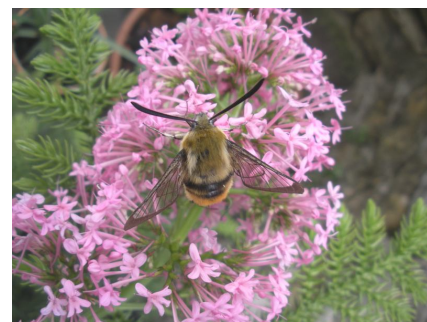
les 3 photos de Lilou Leonetti remportent le 1er prix



Sphinx de l'épilobe sur dahlia



Libellule au dessus de l'eau



Porte bonne nouvelle sur lilas d'Espagne

Vous pouvez encore venir voir toutes les photos du concours 2010, elles sont exposées en mairie.

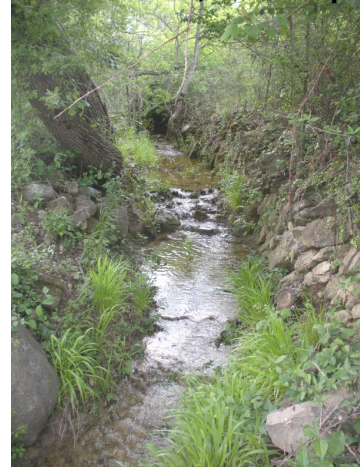
La remise des prix aura lieu lors de la fête de l'amitié.

Inès Brilleau, le 2ème prix



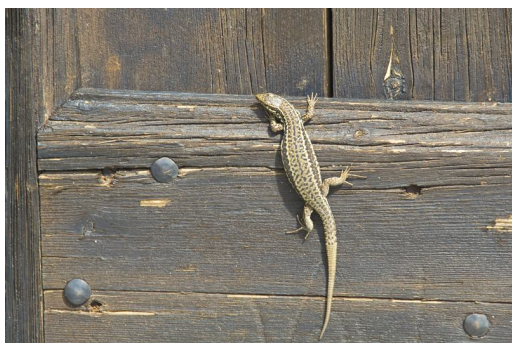
La chéridoine et la fourmi

Elliot Leonetti, le 3ème prix



Les bords de la Droude

Dans la catégorie « adulte » :



1er prix

*Lézard sur la porte
de Jean-Marie Luitaud*



2ème prix

*Les Coquelicots
de Laurent Brilleau*



3ème prix ex-aequo

*Le murier aux longs doigts
de Dominique Leonetti*



3ème prix ex-aequo

*Le temps au travers des muriers
de Jean-Marie Luitaud*

Les Associations

A.Deaux Mi No

Activités 2010/2011

Début des cours , à partir du lundi 13 septembre

Les activités ont lieu au foyer communal de Deaux.

Carte d'adhérent obligatoire : 10 euros

Activités "Adultes"

Atelier Artisanat	jeudi de 14h à 17h de 14h à 17h	20 euros par an
Chorale	Lundi de 20h30 à 22h30 20h30 à 22h30	20 euros par an
Gymnastique	Lundi de 19h30 à 20h30 jeudi de 20h à 21h	90 euros par an + licence 24€
Marche	mardi 14 h (départ devant la mairie)	20 euros par an
Qi Gong	Lundi 18h15 à 19h15 de 18h15 à 19h15	90 euros par an
SARC	mercredi de 20h à 22h samedi de 10h à 12h (à partir de 16 ans)	90 euros par an + licence 32€
KYUSHO	1h le samedi à définir (à partir de 16 ans)	90 euros par an + licence 25€

Activités "Enfants"

Dragons SARC	mercredi de 18h30 à 20h vendredi de 19h à 20h30 (à partir de 9 ans)	90 euros par an + licence 22€
Gymnastique	Enfants (6 et 7 ans) Mercredi 10h - 11h Baby Gym (3 à 5 ans) Mercredi 11h - 12h Enfants (8 ans et +) Mardi 16h45 - 17h45 ou Vendredi 16h45 - 17h45 Gym Ado (12 ans et +) Vendredi 18h - 19h	90 euros par an + licence 20€

Pour tous les âges

Bibliothèque municipale	mercredi de 10h à 12h vendredi de 16h30 à 18h30	gratuite
--------------------------------	--	----------

Téléphone : 04 66 56 87 95

E-mail : adeauxmino@wanadoo.fr

Site : www.adeauxmino.fr

ADIRAA

Association de Défense des Intérêts des Rive-rains de l'Aérodrome d'Alès.

AERODROME –

STOP AUX NUISANCES !

Après nos multiples courriers et plaintes pour signaler le nombre croissant d'infractions à la navigation aérienne, nous constatons que la Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Alès (CCI gestionnaire de l'aérodrome) persiste dans son projet de développer le trafic aérien (ULM – Ecole de pilotage – Hélico).

L'ADIRAA vous proposera un questionnaire pour recueillir vos inquiétudes et commentaires afin de défendre la qualité de notre cadre de vie.

A retenir que la CCI s'est engagée à organiser prochainement une réunion publique pour présenter son projet. **Nous comptons beaucoup sur votre présence ce soir là, pour défendre notre environnement commun qui risque d'être davantage dégradé si les projets envisagés par les gestionnaires de l'aérodrome se concrétisent.**

L'Association des Parents d'Elèves de Deaux

Le nouveau bureau de l'APE sera élu par les parents d'élèves lors de l'assemblée générale qui se tiendra courant septembre.

Je précise qu'aucune cotisation n'est demandée aux parents.

La présence et l'aide de tous et cependant indispensable afin d'organiser des manifestations telles que *la bourse aux jouets, le loto, le carnaval* ou bien *la kermesse*.

Une participation bénévole et ponctuelle qui sera plus que jamais indispensable : cette année 11 enfants entrent en sixième et avec eux nous perdons plusieurs parents longtemps bénévoles ! (merci à eux)...

Je donne donc rendez vous à tous les parents à l'assemblée générale et je remercie les deauxois et leurs amis qui sont si nombreux à se joindre à nous lors de nos manifestations.

Bonne fin de vacances à tous.

La présidente.

RENTREE des CLASSES

Jeudi 2 septembre 2010
à 8h 30

Les portes de l'école seront ouvertes à 8h20.

Une permanence sera assurée le mercredi 1er septembre de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 pour les inscriptions et radiations de dernière minute.

Les élèves de cycle 3 doivent venir avec un cartable et une trousse vides.

Les élèves de CE1 et tous les élèves entrant au CP doivent venir avec un cartable vide et un pot à crayons.

Les élèves de GS ne doivent pas avoir un sac trop petit car il y aura des cahiers et des classeurs à y mettre régulièrement.

Les élèves de cycle 2 (GS, CP, CE1) doivent apporter une photo d'identité pour le calendrier des anniversaires.

Pour tous les élèves de l'école il est demandé trois boîtes de mouchoirs en papier.

FETE DE L'AMITIE

(voir bulletin d'inscription : page volante à l'intérieur)

Samedi 4 septembre 2010

15h30 Pétanque concours à la mée

Jeux gratuits : pour les enfants TOBOGGAN GEANT
pour les adultes et « grands enfants » ATTRAPE-MOUCHE

18h30 Apéritif offert aux Deauxois (Kir, vin blanc et jus de fruits...)

Résultats pétanque

Remise des prix du concours photo

à partir de 20h

Lunch : Préparé et servi par le traiteur «FABARON »

Animations : Spectacle en chansons et soirée dansante
par « THE BEST MUSIC SONG »